

Le ministre pourrait-il me dire si la subvention fédérale appropriée qui devait être versée à cette galerie d'art, ce qui n'a rien d'exceptionnel—on l'a fait dans d'autres villes, le ministre et moi le savons—ne sera pas versée à cause des changements qui touchent les loteries?

M. Roberts: Madame le Président, je pense que le député interprète mal ma réponse. Il y a déjà eu un programme de subventions destiné à diverses institutions culturelles du pays. Suite aux programmes de restriction établis dans le passé, il a été nécessaire, bien que regrettable, à mon avis, de mettre fin à ces subventions. Comptant sur les revenus de Loto Canada, le gouvernement espérait être en mesure de subventionner toute une gamme d'excellents projets comme celui dont le député a parlé.

Je ne suis pas d'accord pour dire que c'est du chantage. Je répète seulement que l'ancien programme de subventions a pris fin à cause des restrictions et que l'on espérait se servir des fonds de Loto Canada pour combler la différence. Il se trouve en fait que le gouvernement libéral précédent s'était assuré un financement beaucoup plus important à même les fonds de Loto Canada en vue de subventionner les sports et les arts, ce qu'il n'est maintenant pas autant en mesure de faire, suite aux mesures que le gouvernement conservateur a pris pour remettre l'essentiel de la direction de Loto Canada aux provinces. Ce n'est pas une question de chantage, madame le Président, ce sont des faits.

La décision que les conservateurs ont prise, quel qu'ait été leur but, a fait qu'il est devenu beaucoup plus difficile de trouver des fonds que l'on puisse affecter à ces fins. Cela ne signifie pas qu'il soit impossible de trouver d'autres sources de financement, mais il nous est beaucoup plus difficile d'accéder à ces genres de demandes à cause de cette mesure qu'a adoptée le gouvernement conservateur.

* * *

● (1150)

LES MINES

LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL—L'AIDE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA TRAGÉDIE MINIÈRE SURVENUE AU QUÉBEC

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre d'État chargé des Mines. Madame le ministre a déclaré le 26 mai, à l'assemblée annuelle de l'Association minière du Canada, que:

... elle est prête à rencontrer n'importe quel groupe de l'industrie minière, représentant aussi bien le patronat, les syndicats que d'autres intérêts, pour trouver un moyen de faire de la mine un endroit de travail sûr et sain ...

Comme elle a l'intention «d'ouvrir sa porte aux syndicats» pour remédier à des «communications insuffisantes» entre les syndicats et l'employeur dans le secteur minier, et qu'elle a récemment indiqué le nom des personnes qui feront partie du comité consultatif national de l'industrie minière, peut-elle nous dire pourquoi ...

Questions orales

Mme le Président: A l'ordre. Je pense que certains préambules sont vraiment trop longs. Le député pourrait-il poser sa question.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Nous ne pouvons pas donner satisfaction à tous les députés qui désirent la parole. Les députés doivent faire preuve de discipline et ne pas précéder leurs questions de longs préambules, surtout lorsqu'ils les lisent.

Des voix: Bravo!

M. Kristiansen: Oui, madame le Président, j'allais justement poser ma brève question lorsque vous vous êtes levée. Madame le ministre peut-elle nous expliquer, compte tenu de ce que je viens de dire et de ce qu'elle a récemment annoncé, pourquoi tous les membres du comité consultatif national de l'industrie minière font partie de la haute direction et qu'il n'y a aucun représentant du syndicat et peut-elle s'engager à y remédier au cours des prochaines semaines?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, je puis assurer au député de Kootenay-Ouest que telle est bien mon intention. Je viens d'ouvrir ma porte aux syndicats ce matin. J'ai parlé à Stewart Cooke, des Métallurgistes unis d'Amérique—comme je le fais en moyenne deux fois par semaine—et j'ai discuté avec lui de la possibilité de faire représenter les mineurs de charbon de la côte est à un comité quelconque afin que nous puissions étudier la santé et la sécurité des travailleurs, et j'ai l'intention de tout faire dans ce but.

Des voix: Bravo!

M. Kristiansen: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre. Dans le même esprit et compte tenu de la communication reçue tout dernièrement des Métallurgistes unis d'Amérique et du président ontarien de l'INCO au sujet des huit mineurs enterrés à Val D'Or, au Québec, et vu que le gouvernement fédéral n'a pas semblé vouloir ou pouvoir faire quoi que ce soit jusqu'à présent, le ministre veut-elle maintenant donner suite à cette offre de l'INCO et des Métallurgistes unis et coordonner l'aide nécessaire dans cette situation d'urgence et, par surcroît, voudrait-elle procéder à la formation d'une équipe de secours nationale mobile capable d'intervenir à l'avenir dans des situations où la vie de quelqu'un est en danger?

Mme Erola: J'ai justement eu ce genre de discussion ce matin avec le ministre des Mines du Québec, M. Bérubé. Le député le sait fort bien, ce dernier m'a assuré que cette question relevait de la compétence provinciale, que la coordination des mesures est très bien assurée et qu'aucune aide supplémentaire n'est nécessaire en ce moment. Notre ministère lui a offert l'aide et l'expérience nécessaires et nous attendons qu'il fasse appel à nos services.

Des voix: Bravo!